

<b>Commune de :</b>	Liourdres
<b>Rivière(s) concernée(s) :</b>	La Dordogne
<b>Personne(s) rencontrée(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Madame BARRADE (Maire)</li><li>• Madame GUITTARD</li><li>• Monsieur GINIBRIERE</li></ul>
<b>Date de l'entretien :</b>	3 mars 2011 –14h00

**1) LA COMMUNE EST-ELLE TOUCHÉE PAR DES PROBLÈMES D'INONDATIONS ?**

Oui                       Non

**2) QUELLES SONT LES DATES DES DERNIÈRES GRANDES CRUES CONNUES ? INONDATIONS ?**

Les crues évoquées lors de l'entretien sont :

- la crue de 1944,
- la crue de décembre 1952, plus forte crue connue,
- une crue dans les années 1986-1987 (*plutot1982?*), crue annoncée par la préfecture et moins importante.

Des inondations ont eu lieu sur la commune en 1928, mais en raison d'un orage et non du débordement de la Dordogne (ruissellement important des coteaux).

**3) EXISTE-T-IL DES RELEVÉS HISTORIQUES DE CRUES SUR LA COMMUNE (HAUTEUR D'EAU ATTEINTE NOTÉE DATE DE LA CRUE) ?**

Aucune marque n'est indiquée sur les murs de la commune, cependant, les informations suivantes sont données :

- crue de 1944, l'eau est arrivée jusque sur la route, au niveau du carrefour pour aller dans le camping. M. GINIBRIERE indique le mur de son ancienne maison en bord du chemin, il y avait environ 1 m d'eau (au point bas) (environ à la hauteur du panneau d'évacuation du camping),
- crue de 1952 : environ 80-90 cm d'eau sur la RD41, vers Beaulieu, à hauteur de la « Négrie » (point bas de la route situé juste après le petit chemin, vers « la Vialette »),
- crue des années 1986-1987 (?), l'eau est arrivée jusqu'aux marches de chez Mme GUITTARD. La cave, surélevée, n'a cependant pas été inondée. La totalité du pré était sous l'eau.

Il est indiqué que la crue de 1944 a été moins importante que celle de 1952, puisqu'en 1944, la route de Beaulieu n'avait pas été coupée par l'eau.

**REMARQUE :**

Mme GUITTARD et M. GINIBRIERE n'ont pas connu la crue de 1952, uniquement celle de 1944.

Il est précisé que lors des grandes crues, l'eau déborde jusqu'à la route, et l'ensemble du camping est sous les eaux.

**4) NOM DE PERSONNES À RENCONTRER**

Les personnes constituant la « mémoire » de la commune étaient présentes lors de cette réunion.

**5) EXISTE-T-IL D'AUTRES ÉLÉMENTS CONCERNANT LES CRUES PASSÉES (PHOTOS – ARTICLES – ARCHIVES...)**

Non, pas à leur connaissance. Mme GUITTARD va se renseigner auprès de sa belle-soeur qui a peut être des photos de la crue survenue dans les années 1986-1987.

**6) CONFRONTATION DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET DES ZONES INONDABLES RÉPERTORIÉES**

Pas d'incohérence à priori entre la délimitation des zones inondables de l'Atlas et la réalité. La délimitation s'arrête bien au niveau des falaises. À noter qu'au bourg de Liordres, l'eau n'est jamais arrivée jusque dans la place ; elle s'arrête au carrefour.

Comme l'indique la cartographie, le chemin longeant le ruisseau du Coucoulonge n'est pas inondé sur sa partie haute au niveau de la RD.

**7) DÉGÂTS OBSERVÉS LORS DES DERNIÈRES CRUES**

Dégâts importants en termes de bois emportés par l'eau.

**8) QUELS SONT LES POINTS NOIRS DES ÉCOULEMENTS ?**

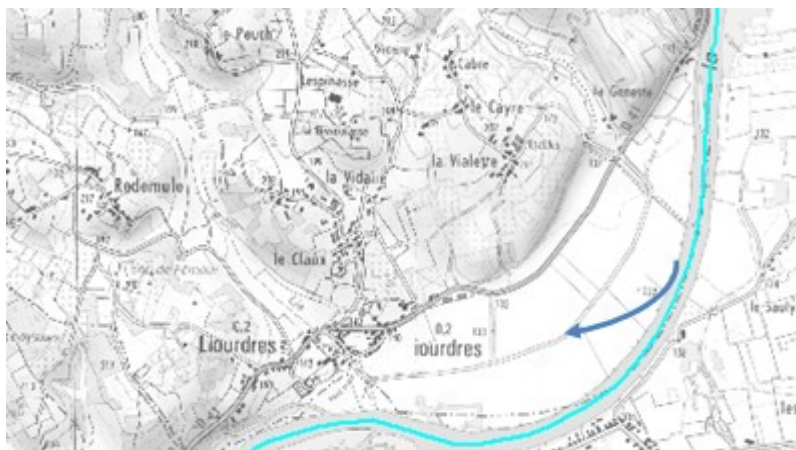
Les îles, et principalement les gabions protégeant les berges en rive gauche de la Dordogne, au lieu-dit « Lassère » (Lot), forment des points durs entraînant le courant vers les berges de Liordres.

M.GINIBRIERE précise qu'au droit du camping, la Dordogne a gagné environ 30 m sur le terrain de camping (depuis son enfance). De nombreuses îles se sont formées, notamment depuis la crue de 1944.

Des enrochements sur les berges au droit du camping ont été mis en place en 1994.

**9) QUELLES SONT LES ZONES DES PREMIERS DÉBORDEMENTS ?**

En amont de la commune (localisation sur le plan) en aval de la confluence du ruisseau avec la Dordogne. Le courant passe alors à travers les prés et longe les habitations. L'eau débordée semble retrouver l'ancien lit de la Dordogne, en bordure de falaise. À noter qu'à l'origine, la Dordogne passait sous l'église.



La Dordogne déborde ainsi en amont de la commune depuis le remembrement des prés en 1979. Avant, l'eau rentrait au niveau d'une zone basse (chemin bas), plus en aval, en face du lieu-dit « Lassère ».

**10) DOCUMENT D'URBANISME EXISTANT SUR LA COMMUNE**

La commune a une carte communale, approuvée par le préfet en 2005.

**11) QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LA COMMUNE ?**

L'enjeu principal est constitué par le camping.